

1908 ROYAL CLUB NAUTIQUE DE TOURNAI 1908

54^{ièmes} RÉGATES INTERNATIONALES DE MAUBRAY

le dimanche 19 mai 2024

AVANT PROGRAMME

HORAIRE ET ORDRE DES COURSES:

1.	9h30	1x MU13 (1)	500 m.
2.	9h40	2x WU13	500 m.
3.	9h45	1x WU15 (1)	1000 m.
4.	9h55	2x masters M&W	1000 m.
5.	10h10	4X M	2000 m.
6.	10h15	1x W	2000 m.
7.	10h20	2x WU19	2000 m.
8.	10h30	1x MU17	2000 m.
9.	10h45	2x MU19	2000 m.
10.	11h00	1x M	2000 m.
11.	11h15	1x MU15 (1)	1000 m.
12.	11h40	1x DébM	1000 m.
13.	11h55	2x DébW	1000 m.
14.	12h00	4x/4- Masters	1000 m.
15.	13h15	1x handi	500 m.
16.	13h20	1x WU13 (1)	500 m.
17.	13h25	2x MU13	500 m.
18.	13h30	1X Open	500 m.
19.	13h35	2x WU17	2000 m.
20.	13h50	4- M	2000 m.
21.	13h55	2x MU17	2000 m.
22.	14h15	2x W	2000 m.
23.	14h20	1x LM	2000 m.
24.	14h30	1x WU19	2000 m.
25.	14h40	1x masters M&W	1000 m.
26.	14h50	2x WU15	1000 m.
27.	15h00	4x MU15	1000 m.
28.	15h05	1x MU19	2000 m.
29.	15h30	2x M	2000 m.
30.	15h40	4x MU17	2000 m.
31.	15h50	1x LW	2000 m.
32.	15h55	2-M	2000 m.
33.	16h00	1x WU17	2000 m.
34.	16h15	4x W	2000 m.
35.	16h20	2x Déb M	1000 m.
36.	16h30	1x Déb W	1000 m.
37.	16h40	4x WU15	1000 m.
38.	16h45	2x MU15	1000 m.
39.	16h55	8+ toutes catégories	1000 m.

(1) skiff polyester de 17 KG minimum et de 7,2 m minimum

(2) Suivant règlement Coupe de Belgique

(3) Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ils pourront faire l'objet de quelques ajustements après la clôture des inscriptions



ACCÈS AU CHAMP DE COURSES :

-Par l'autoroute E42 Tournai- Mons, sortie N°30, Maubray, (GPS, Maubray, rue de Bitremont), l'itinéraire est signalé

ACCÈS AU CHEMIN DE HALAGE BÉTONNÉ:

Ce chemin ne peut être emprunté qu'à pied ou à vélo, sans dépasser la voiture arbitre. **Par ordre des voies navigables et de la police fédérale, les chemins de halage doivent rester impérativement libres. (arrêt et stationnement interdits)**

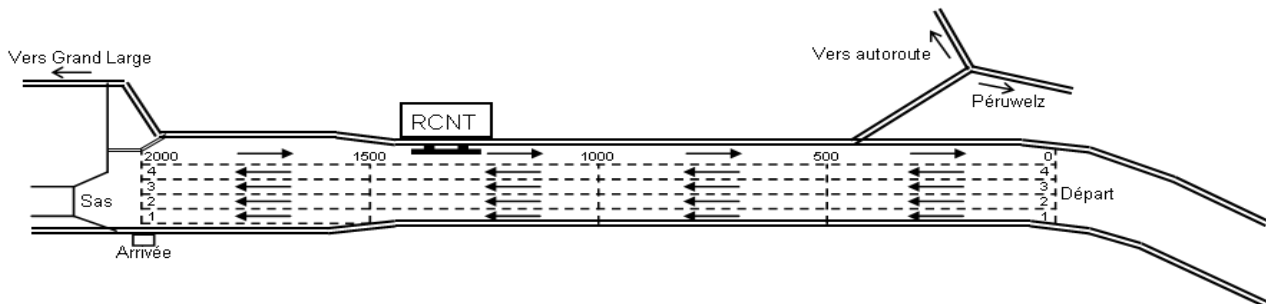
CHAMP DE COURSES :

A Maubray, suivre le canal de Nimy à Péronnes, en amont du Grand Large , quatre couloirs rectilignes en eau morte abrités des vents latéraux. Les équipes se rendant au départ doivent longer la berge du côté du ponton d'embarquement. Il est interdit de s'entraîner durant les courses. Nous attirons l'attention des responsables des sociétés ainsi que de leurs rameurs si le couloir de remontée n'est pas respecté et s'il en résulte des incidents de course, l'équipe montant pourra être disqualifiée.

REGLES DE CIRCULATION:

En dehors du champ de course proprement dit les règles de circulation prévues sont d'applications (tenir la berge du côté tribord) Code de navigation fluviale.

POSTE DE SECOURS: au secrétariat de la régata



INSCRIPTIONS, TIRAGE AU SORT ET FORFAIT :

Adresse : Rémy Moulin
Chaussée de Douai 82/A, 7500 Tournai Tel: +32 476 86 90 52
E-mail: regates@rcnt.be
Inscriptions possible via la plateforme Irow : www.regates.aviron.be

INSCRIPTIONS : devront parvenir pour le mardi 7 mai avant 18 heures.
FORFAITS : doivent parvenir au plus tard le lundi 13 mai à 18 heures.
TIRAGE AU SORT : le lundi 13 mai à 19 heures à l'adresse indiquée ci-dessus.
Commission de contrôle : Jean-Pierre Moulin

DROITS D'INSCRIPTIONS :

Les droits d'inscription sont fixés à 2,50€/siège.
Les sociétés étrangères en sont dispensées.

LETTRES D'ENGAGEMENT :

Les sociétés étrangères sont priées de rédiger leurs inscriptions sur le modèle prescrit par World Rowing, une lettre d'engagement par équipe. Les formulaires peuvent être fournis par fédération nationale.



REGLEMENT:

1. Si le nombre de participants est supérieur à 4, la course sera scindée en séries, et le classement général sera établi dans l'ordre des temps de parcours réalisés.
2. En Masters et 1X Open, les catégories feront l'objet d'un classement unique avec les coefficients suivants, U17 - 0,945 / U19 - 0,968 / S - 1,000 / 27+A - 0,991 / 36+B - 0,977 ; 43+C - 0,961 / 50+D - 0,944 / 55+E - 0,927 / 60+F - 0,906 / 65+G - 0,878 / 70+ H - 0,841 / 75+I - 0,793 / 80+J - 0,743 / 83+K - 0,698 / 86+L - 0,644 / 89+M - 0,58
Un coefficient 0,9 sera appliqué pour les équipages féminins .
Pour les équipages mixtes le coefficient sera déterminé en fonction de la répartition hommes-femmes
3. Les inscriptions reçues sans noms de rameurs seront tenues pour inexistantes sans avertissement.

CATÉGORIES D'ÂGE EN 2024 :

U13 : les rameurs nés en 2013 ou 2012
U15 : les rameurs nés en 2011 ou 2010
U17 : les rameurs nés en 2009 ou 2008
U19 : les rameurs nés en 2007 ou 2006

Masters A	moyenne d'âge 27	Masters G	moyenne d'âge 65
Masters B	moyenne d'âge 36	Masters H	moyenne d'âge 70
Masters C	moyenne d'âge 43	Masters I	moyenne d'âge 75
Masters D	moyenne d'âge 50	Masters J	moyenne d'âge 80
Masters E	moyenne d'âge 55	Masters K	moyenne d'âge 83
Masters F	moyenne d'âge 60	Masters L	moyenne d'âge 86
		Masters M	moyenne d'âge 89

En 2&4Masters, on tient compte de la moyenne des âges atteints pour déterminer la catégorie.

Les Masters étrangers sont priés d'indiquer l'année de naissance lors de l'inscription.

A défaut, ils seront automatiquement inscrits en catégorie A .

NUMEROS D'ETRAVE :

Les numéros d'étrave sont obligatoires. Ils seront disponibles auprès des organisateurs.

Il en coûtera 5€ par numéro d'étrave manquant à l'issue de la Régate qui seront ajoutés aux droits d'inscriptions.

Pour les Sociétés étrangères, les numéros d'étrave seront remis contre une caution de 5€ pièce.

PRIX, MEDAILLES :

Conformément au code belge des courses, des médailles seront attribuées aux premiers et seconds de chaque catégorie.

Approuvé par la F.R.B.A.

Goedgekeurd door de
Koninklijke Belgische RoeiBond
Approuvé par la
Fédération Royale Belge d'Aviron

Charles Henri Dallemagne
Secretaris, Generaal - Secrétaire Général



Le secrétaire des Régates
Rémy Moulin